

Séance ordinaire du 09 novembre 2023

PRESENTS :

MM. Frédéric DUPIC, Philippe GARRIGUE, Pierre COTSAS, Hubert LAPORTE, Harrag KOUTCHOUK, Pierre DURAND, Pascal COURTAZELLES, José MARTIN, Pierre SEVAL Mmes Sylvie BRISSON, Emmanuelle FAVRE, Céline BAGOLLE, Laetitia DA COSTA, Alice PLATRIEZ

EXCUSES :

Madame Sybil PHILIPPE ayant donné pouvoir à Madame Laetitia DA COSTA
Monsieur Cédrick CHALARD ayant donné pouvoir à Madame Alice PLATRIEZ
Monsieur Olivier LAFEUILLE ayant donné pouvoir à Madame Sylvie BRISSON
Madame Nanou LAURENTJOYE ayant donné pouvoir à Monsieur Hubert LAPORTE
Madame Sylvie FONTENEAU
Monsieur Luc DUTRUCH
Madame Sylvie AYAYI

ABSENT :

Madame Céline MAZIERES

Secrétaire de séance : Madame Alice PLATRIEZ

Date de convocation : 31/10/2023

Nombre de Conseillers : 22

Nombre de Conseillers en exercice : 22

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 20

Nombre de suffrages exprimés : 20

**D.2023-11-05 : Ouvertures dominicales des enseignes sur le territoire communautaire -
- Année 2024-**

Vu les statuts de la Communauté de Communes Les Rives de la Laurence,

Vu la délibération de la commune de Sainte-Eulalie lors de sa séance du 26 septembre 2023,

La Chambre de Commerce et d'industrie de Bordeaux a organisé le 04 juillet dernier une réunion d'information et de concertation avec les représentants des grandes enseignes commerciales et des collectivités concernées.

Cette réunion a permis d'établir un consensus entre commerçants et les communes de la Métropole sur le nombre d'ouvertures dominicales indicatif à prévoir pour 2024.

Considérant la proposition de la commission développement économique du 21 septembre 2023

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire ;

Il est porté connaissance du Conseil Communautaire les dates choisies en concertation et qui portent à 12 le nombre total d'ouvertures dominicales pour l'année 2024, à savoir :

- Le 1^{er} et 2^{ème} dimanche des soldes d'hiver, soit les 14 et le 21 décembre 2023.
- Le 1^{er} et 2^{ème} dimanche des soldes d'été, soit les 30 juin et 7 juillet 2024.
- Le 1^{er} dimanche après la rentrée scolaire, soit le 8 septembre 2024.
- Les 5 dimanches de décembre pendant les fêtes de fin d'année, soit les 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 décembre 2024.
- Et enfin 2 dimanches au choix du Maire.

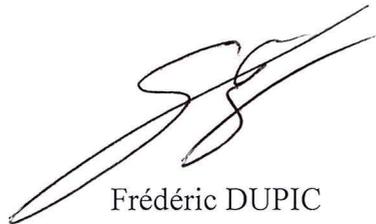
Monsieur le Président propose aux membres du conseil de se prononcer favorablement sur les propositions de dates d'ouvertures dominicales, pour les commerces, détaillées ci-dessus.

Le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés décide de :

- Approuver les dates d'ouvertures dominicales, pour les commerces, détaillées ci-dessus.

Fait à Saint-Loubès, le 15 novembre 2023

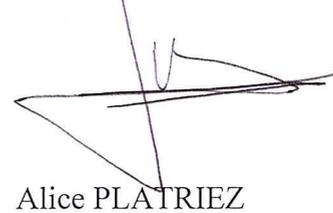
Le Président



Frédéric DUPIC



La secrétaire de séance



Alice PLATRIEZ

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr